

UNE PAGE IMPORTANTE DANS L'HISTOIRE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS EN CHINE

C'est après la fondation de la République populaire de Chine que les actions de protection contre les incendies de forêts commencèrent à se développer. Depuis sa fondation, le gouvernement central de la nouvelle Chine a pris en considération la gestion et la protection des ressources forestières et a adopté une gamme de solutions pour que les actions de protection contre les incendies des forêts puissent se développer au fur et à mesure.

Pourtant, à cause de la faiblesse des moyens de lutte contre les incendies, de l'insuffisance des infrastructures, de désordres dans la gestion des entreprises forestières, ainsi que du manque de conception concernant la protection contre les incendies de forêts, un grand incendie de forêt s'est déclaré le 6 mai 1987, dans les Monts du Grand Khing An (Nord-Est de la Chine). Ce fut le plus grand incendie survenu en Chine depuis quarante ans, qu'il s'agisse de la surface brûlée, des victimes si nombreuses et des pertes qui en résultèrent (cf. carte, p. 365).

En ces temps là, tout le peuple chinois s'inquiéta nuit et jour. Certes, la leçon fut rude, mais ce grand incendie a stimulé le développement de la protection contre les incendies de forêts et la Chine commença dès lors une toute nouvelle page dans son histoire de la protection.

LE GRAND INCENDIE DE FORÊT DES MONTS DU GRAND KHING AN

L'incendie a eu lieu du 6 mai au 2 juin 1987 dans les forêts des Monts du Grand Khing An, district Muhe, province Helongjiang.

Causes de l'incendie

L'incendie a eu cinq points de départ. Sauf le feu parti de la ferme Pangu de l'Office forestier Tahe dont la cause est inconnue, les autres sont tous d'origine humaine : les feux de la ferme Hewan de l'Office forestier Xilinji et de la ferme Khingan de l'Office forestier Amuer furent allumés par des mégots de cigarettes ; ceux de la ferme Goulian de l'Office Xilinji et de la ferme Khingan de l'Office forestier Amuer furent allumés par infraction aux règles de manœuvre des machines forestières, par exemple de débroussailleuses.

Le combat anti-incendie

Le combat contre l'incendie de forêt des Monts du Grand Khing An fut dirigé directement par le gouvernement central. Les personnes qui ont participé au combat, y compris les populations

locales et les militaires, furent au nombre de 58 800, les véhicules utilisés se comptaient à plus de 1 600, et les avions 96, avec 1 542 vols et 2 175 heures de vol. Les avions ont transporté plus de 2 400 parachutistes anti-incendie.

Les pertes

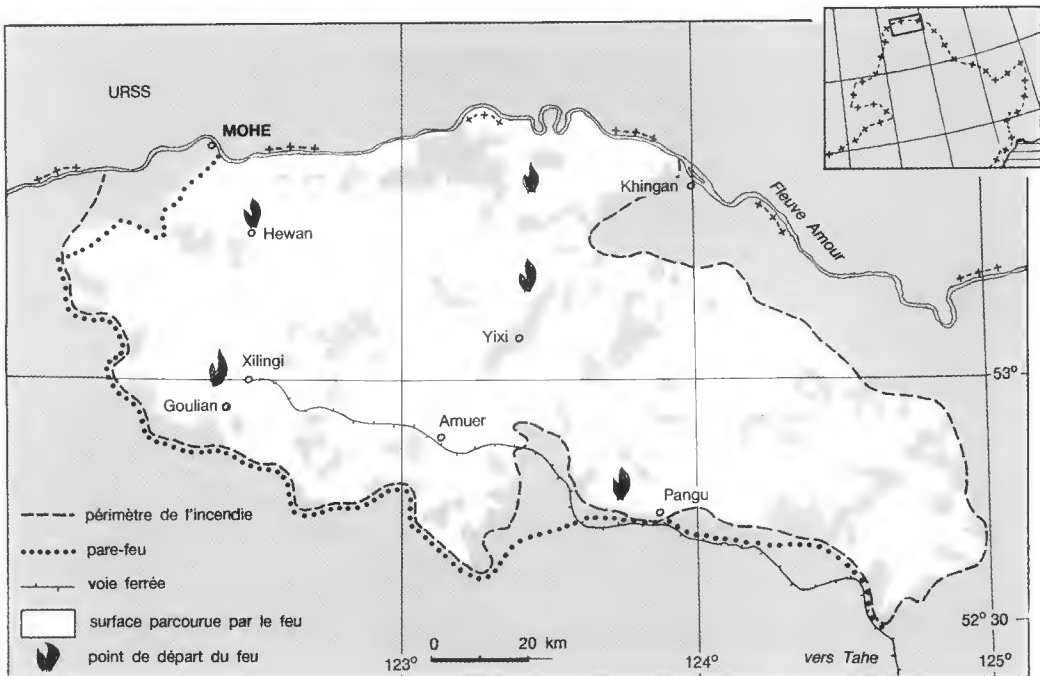
Le grand incendie des Monts du Grand Khing An a touché 9 fermes et 5 parcs à bois appartenant à quatre offices forestiers. La surface de la région incendiée est de 1,33 million d'hectares, la surface parcourue par le feu est de 1,14 million d'hectares dont 870 000 ha de forêts détruites. L'incendie a détruit 855 000 mètres cubes de grumes, 2 488 engins ainsi que des maisons, des céréales... Les pertes économiques directes se sont montées à environ 500 millions de yuans (Renminbi). Les populations vivent 56 092 appartements appartenant à 10 807 familles anéantis. Cet incendie a causé 213 morts et 226 blessés.

Pour éteindre l'incendie, plus de 50 000 civils et militaires ont combattu héroïquement pendant vingt nuits et jours avant de le vaincre définitivement. Cette victoire a bien montré ce que pouvait être la force d'intervention du peuple chinois, son esprit de dévouement au bien public et ses possibilités de mobilisation.

ON EN TIRE LA LEÇON ET ON DÉVELOPPE LES MESURES ET ACTIONS DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

Tout de suite après le grand incendie de forêt des Monts du Grand Khing An, les responsables de tous les échelons ont attaché une grande importance à la protection des forêts et toute la société chinoise s'en est souciée également. Aussitôt la Chine a renforcé les moyens de lutte contre les incendies de forêts dans les domaines de la main-d'œuvre, des finances et des

PLAN DU GRAND INCENDIE DE FORÊT DES MONTS DU GRAND KHING AN



équipements. A bref délai, le gouvernement central a élaboré des principes et des règlements concernant la lutte anti-incendie. On peut dire que, depuis le grand incendie des Monts du Grand Khing An, les actions de protection contre les incendies de forêts ont connu un développement rapide et atteint un nouveau niveau.

Perfectionnement des organisations de protection

Pour renforcer la direction des actions de protection contre les incendies de forêts, la Chine institua le 18 juillet 1987 le Bureau national de Commandement général de Protection contre les incendies de forêts. Le vice-premier ministre Tianjiyun est chargé de ce commandement général. Au-dessous de ce bureau, on a installé un bureau qui s'associe à l'Office de protection contre les incendies de forêts du ministère des Forêts et prend en charge les affaires quotidiennes. Après la fondation du Bureau national de Commandement général, les gouvernements régionaux de chaque échelon ont établi ou perfectionné des organismes de protection régionaux contre les incendies de forêts. Jusqu'à présent, dans les vingt-sept provinces, régions autonomes et municipalités directement subordonnées à l'autorité centrale, on a institué la responsabilisation des dirigeants de provinces, de municipalités, de districts et de villages dans la protection contre les incendies de forêts. Dans plusieurs régions, les dirigeants principaux prennent personnellement en charge la protection contre les incendies de forêts. Dans les régions forestières du pays, on a établi et rétabli 5 104 stations de surveillance anti-incendie de forêts.

Amélioration des infrastructures et des équipements pour lutter contre les incendies de forêts

Depuis l'année 1987, l'autorité centrale et les gouvernements régionaux ont accru considérablement les moyens de financement afin d'améliorer les infrastructures et équipements de protection. En 1988, la Commission de Plan d'État a engagé 50 millions de yuans pour l'édification des infrastructures et des équipements.

Le ministère des Finances et celui des Forêts ont coopéré activement avec la Banque mondiale pour obtenir le crédit urgent nécessaire à cette utilisation. Au mois d'août de l'année 1987, la Commission de Plan d'État a invité des scientifiques appartenant à plusieurs disciplines à effectuer une enquête sur place dans la région ayant subi la catastrophe de l'incendie pour résoudre les problèmes importants de préservation contre les incendies de forêts. Après cette enquête, la Commission de Plan d'État a créé le Fonds d'exploitation scientifique et technique pour la préservation contre les incendies de forêts, afin de collectionner de toutes parts des moyens et d'améliorer les infrastructures et équipements de protection contre les incendies de forêts. D'après les données statistiques, depuis le grand incendie des Monts du Grand Khing An, les gouvernements régionaux et les sections forestières ont accru de 114 millions de yuans les moyens d'investissement consacrés à la préservation contre les incendies de forêts. En 1987, on a construit et entretenu 870 tours de guet, acquis 2 284 instruments de radio-communication de divers modèles, 448 véhicules, y compris les voitures de commandement, de patrouille et de transport, 1 008 motocyclettes, 6 618 extincteurs pneumatiques. On a aussi construit 4 postes d'essence temporaires pour les hélicoptères, 1 675 kilomètres de routes d'accès, tracé plus de 80 500 kilomètres de bandes pare-feu de diverses sortes. Tous ces nouveaux moyens ont amélioré considérablement les conditions de préservation et de combat contre les incendies des massifs forestiers.

Renforcement de la législation et de la réglementation

Le Conseil des Affaires d'État de Chine a adopté « le règlement de préservation contre les incendies de forêts » au cours de la 157^e conférence permanente du 8 décembre 1987. Ce règlement a confirmé sous forme de lois les règles et méthodes proclamées auparavant et reconnues efficaces. Il est un complément important de la loi forestière et permet de régir par la loi les forêts à une plus grande échelle. L'année 1988 est une année pendant laquelle la Chine a acquis ses meilleurs résultats depuis quarante ans dans la protection contre les incendies de forêts : incendies les moins nombreux et surfaces brûlées les moins grandes.

Pour que les actions de protection contre les incendies de forêts puissent se développer sans cesse, le Bureau national de Commandement général de Protection contre les incendies de forêts prescrit, pour les années suivantes :

— d'effectuer une préservation encore plus efficace, dans une mesure encore plus ample et atteindre un nouveau niveau, pour diminuer considérablement les catastrophes d'incendies de forêts ;

— d'augmenter la capacité de lutter contre les incendies de forêts en intervenant à temps lorsque l'incendie commence tout juste et en l'éteignant complètement sans aucun retard ;

— d'accélérer l'édification et le perfectionnement des systèmes de lutte et élever le niveau de standardisation et de réglementation pour la protection contre les incendies de forêts ;

— d'élever le niveau de qualification des personnels qui travaillent pour la lutte contre les incendies de forêts afin qu'ils puissent s'adapter à la lutte efficace qui leur est prescrite.

P. GAO

Ingénieur

Centre d'Information forestière

MINISTÈRE DES FORÊTS

100091 BEIJING

CHINE

C. SONG

Maître de Recherches

ACADÉMIE FORESTIÈRE DE CHINE

100091 BEIJING

CHINE

BIBLIOGRAPHIE

Annales forestières de Chine, 1987.

Revue de protection contre les incendies de forêts, n° 3, 1987 ; n° 2, 1989.
